



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Programme d'éducation à la vie affective et sexuelle

Question au Gouvernement n° 378

Texte de la question

PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Mme la présidente . La parole est à Mme Julie Delpech.

Mme Julie Delpech . Ma question s'adresse à Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La publication du programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle au *Journal officiel* marque une avancée très attendue. Mais pour qu'il change réellement la donne, il doit être pleinement appliqué. Or malgré le caractère obligatoire de ce type d'enseignement depuis plus de vingt ans, seuls 15 % des élèves en bénéficient et un quart des établissements n'en organisent toujours pas. Néanmoins, l'urgence est là : chaque année, deux millions de mineurs sont confrontés à des contenus pornographiques, tandis que 160 000 subissent des agressions sexuelles, souvent dans un cadre familial, et que les manifestations du sexisme restent alarmantes. Et pendant ce temps ? On débat, on polémique : ce programme, qui devrait protéger nos enfants, devient la cible de fantasmes absurdes, on agite des peurs, on crie à l'endoctrinement, on dénonce une idéologie imaginaire.

Mais où est l'idéologie quand, en maternelle et en primaire, il s'agit d'apprendre aux enfants à connaître leur corps, à gérer leurs émotions et à comprendre le consentement ?

Où est l'endoctrinement quand au collège, on les aide à traverser la puberté, à construire des relations saines et à reconnaître les violences sexuelles ?

Où est la menace quand au lycée, on parle de santé sexuelle, d'égalité et de prévention pour préparer les élèves à entrer dans l'âge adulte en confiance ?

Ce programme, adopté à l'unanimité par les organisations syndicales et par les représentants de parents d'élèves n'est pas une menace, c'est un kit de survie pour des millions de jeunes. Madame la ministre de l'éducation nationale, votre engagement pour le rendre plus accessible et plus compréhensible est à saluer. Mais pour qu'il soit pleinement appliqué, les enseignants doivent avoir les moyens et la formation nécessaires. Or faute de préparation et de ressources, ce sont souvent les associations qui interviennent mais, avec des moyens limités, elles ne peuvent répondre qu'à une demande sur deux, ce qui creuse les inégalités, notamment en milieu rural.

Comment garantir que les professeurs seront formés et accompagnés pour assurer ces enseignements dans tous les établissements ? Quels moyens seront déployés pour que ce programme ne reste pas un vœu pieux, mais une réalité pour chaque élève ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur plusieurs bancs du*

groupe Dem. - Mmes Dominique Voynet, Marietta Karamanli et Fatiha Keloua Hachi applaudissent également.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Élisabeth Borne, *ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche* . Comme vous le soulignez, quand plus de deux millions de jeunes sont exposés à des contenus pornographiques sur internet chaque mois, que plus de 120 000 sont victimes de violences sexuelles, souvent dans le cadre familial, et que le sexisme progresse comme en témoigne une étude récente du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, il est urgent d'agir. Et c'est ce que nous allons faire en nous appuyant sur le programme qui a été approuvé, comme vous l'avez relevé, à l'unanimité du Conseil supérieur de l'éducation, et publié la semaine dernière. Ce programme sera bien mis en œuvre par les professeurs, avec l'appui des personnels de santé scolaire. Une formation des professeurs est à cet égard indispensable, et elle va être engagée dès le mois de mars auprès des référents académiques qui pourront ensuite la déployer auprès de l'ensemble des professeurs. Ceux-ci pourront aussi accéder à des formations en ligne et, à partir de la rentrée 2025, le ministère proposera également deux jours de formation en présentiel pour les professeurs qui le souhaitent. Je conclus en indiquant que nous proposerons aux professeurs des livrets avec des exemples de contenus pour tenir les trois séances prévues et auxquelles malheureusement trop peu de jeunes accèdent aujourd'hui.

Vous le voyez : que ce soit sur cet enseignement ou sur le soutien aux professeurs qui le délivreront, nous serons présents, à la hauteur de l'enjeu. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR. - MM. Philippe Vigier et Éric Martineau applaudissent également.)*

Données clés

Auteur : [Mme Julie Delpech](#)

Circonscription : Sarthe (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 378

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 février 2025